

Le 26 mai 2023, à 17h40 CET

Le Conseil d'Administration de Vilmorin & Cie émet un avis favorable et unanime sur le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par Limagrain Participations

- ❖ **Avis motivé favorable et unanime des membres du Conseil d'Administration de Vilmorin & Cie, lesquels considèrent que l'Offre est conforme aux intérêts de la Société, de ses Actionnaires et de ses salariés**
- ❖ **Le Conseil d'Administration recommande par conséquent aux Actionnaires d'apporter leurs titres à l'Offre**

Le Conseil d'Administration de Vilmorin & Cie (« Vilmorin » ou la « Société ») s'est réuni ce jour afin de rendre, conformément à la réglementation applicable, son avis motivé sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société (l'« Offre ») initiée par Limagrain Participations¹, au prix de 62,60 euros par action.

Ayant pris connaissance, notamment, des intentions de l'Initiateur développées dans le projet de note d'information, des travaux et de la recommandation du comité ad hoc qu'il a constitué le 17 avril 2023, des conclusions du cabinet Finexsi, désigné en qualité d'expert indépendant le 17 avril 2023 et dont le rapport conclut que les termes de l'Offre sont équitables pour les actionnaires de la Société, y compris dans la perspective d'un retrait obligatoire, et au vu de l'ensemble de ses travaux et des analyses qu'il a supervisées, le Conseil d'Administration de la Société a rendu, à l'unanimité des membres, un avis motivé favorable sur l'Offre en considérant que celle-ci est conforme aux intérêts de la Société, de ses Actionnaires et de ses salariés.

L'expert indépendant a notamment relevé dans son rapport que le prix d'Offre fait ressortir une prime de +8,1% par rapport à la valeur centrale obtenue par l'approche par les flux futurs de trésorerie actualisés, méthode considérée comme la plus appropriée par l'expert indépendant.

Le Conseil d'Administration recommande par conséquent aux Actionnaires de Vilmorin & Cie d'apporter leurs titres à l'Offre.

Le Conseil d'Administration souligne que l'Offre permet aux actionnaires d'obtenir une liquidité immédiate à une prime significative au regard du parcours boursier récent du titre Vilmorin & Cie, les Actionnaires devant également intégrer le risque de voir la liquidité du marché de l'action Vilmorin & Cie diminuer fortement après l'Offre si le seuil du retrait obligatoire n'est pas atteint :

- Prime de 45,4 % par rapport au dernier cours de clôture du 27 avril 2023 avant l'annonce de l'Offre ;
- Prime de 36,5 % par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse.

L'avis motivé du Conseil d'Administration sera reproduit en intégralité dans le projet de note en réponse déposé le 26 mai auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Conformément à l'article 231-26 du règlement général de l'AMF, les principaux éléments du projet de note en réponse de la Société, ainsi que ses modalités

¹ Entité contrôlée intégralement par la Société Coopérative Agricole Limagrain, détenant au total, avec d'autres entités Limagrain agissant de concert avec elle (Limagrain, GLH et Sélia), 76,70 % du capital et 85,84 % des droits de vote de Vilmorin & Cie au 25 mai 2023.

de mise à disposition, feront l'objet d'un communiqué normé de la part de la Société. Le projet de note en réponse sera disponible sur le site Internet de Vilmorin & Cie (www.vilmorincie.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le projet d'Offre, le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera leur conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Sous réserve de l'obtention de la décision de conformité de l'AMF, l'Offre devrait être ouverte à la fin du mois de juin et clôturée d'ici la mi-juillet.

Pour toute information complémentaire

Anthony CARVALHO

Directeur Financier

Édouard ROCHE

Directeur Communication Financière
et Relations Investisseurs

e-mail : contact@diffusion.vilmorincie.com

www.vilmorincie.com



4^e semencier mondial et pure player de son secteur, Vilmorin & Cie crée, produit et commercialise des semences potagères et de grandes cultures à haute valeur ajoutée, contribuant à répondre aux enjeux alimentaires mondiaux dans un contexte d'accélération des défis climatiques, environnementaux et démographiques.

Expert historique de l'amélioration des plantes avec environ 6 000 variétés en portefeuille et plusieurs centaines de nouvelles variétés commercialisées chaque année, Vilmorin & Cie a su devenir un leader international qui offre à toutes les agricultures, sur tous les continents, la capacité de produire plus et de produire mieux, tout en préservant l'indépendance et la liberté de choix des agriculteurs et maraîchers concernant leurs autres facteurs de production.

Vilmorin & Cie appuie son développement et sa croissance sur la recherche & développement, en y investissant chaque année plus de 16 % de son chiffre d'affaires, et sur une internationalisation maîtrisée de ses activités, afin de renforcer durablement ses positions concurrentielles sur des marchés mondiaux structurellement porteurs.

Guidée par une vision long terme de son développement, Vilmorin & Cie inscrit sa stratégie et sa performance dans le respect de valeurs partagées avec sa maison-mère et Actionnaire de référence, la coopérative agricole Limagrain : le progrès, la persévérance et la coopération.

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquiescer des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'Offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'Offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'Offre. Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans ces pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Vilmorin & Cie décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit. En application du règlement d'exécution (UE) 2016/1055 de la Commission du 29 juin 2016 établissant des normes techniques d'exécution relatives aux modalités techniques de publication et de report des informations privilégiées conformément au règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil, le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des informations privilégiées et a été communiqué au diffuseur agréé de Vilmorin & Cie le 26 mai 2023.